BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL



Conseil d'administration

GB.294/PFA/5/1 294^e session

Genève, novembre 2005

Commission du programme, du budget et de l'administration

PFA

POUR DÉCISION

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Budgets proposés pour les comptes extrabudgétaires en 2006-07

a) Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS)

- 1. On trouvera dans le présent document les prévisions de recettes et de dépenses du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) pour 2006-07; il y est tenu compte des décisions prises par le Conseil d'administration et par la Conférence internationale du Travail lors de l'approbation du programme et budget de l'OIT pour 2006-07, ainsi que des conclusions de la Commission de la sécurité et de la santé au travail de la 93^e session de la Conférence.
- 2. Les décès, accidents et maladies liés au travail sont un obstacle important à la réalisation de l'objectif international du travail décent. Il est vrai que leur coût social et économique peut être estimé globalement, et que plusieurs générations de spécialistes ont pu constituer un corpus important de connaissances sur les manières d'éliminer ou d'atténuer certains risques, mais nos données fiables demeurent limitées à quelques pays et quelques domaines d'activité qui relèvent de l'économie structurée et, comparée à la main-d'œuvre mondiale, la population des praticiens de la sécurité et de la santé au travail demeure réduite et éparpillée. Le CIS continuera de collaborer avec les institutions nationales de la sécurité et de la santé au travail, avec d'autres organisations internationales et avec d'autres unités du BIT, afin d'aider ces praticiens à échanger de nouvelles informations et de meilleures pratiques entre eux, avec les responsables de l'élaboration des politiques et avec leurs mandants.
- 3. Comme pour les périodes précédentes, le principal moyen qui sera utilisé pour faciliter cet échange d'informations est la mise à jour et l'amélioration des bases de données. En 2006-07, le CIS continuera de fournir ses bases de données à des distributeurs de produits modifiés contre le paiement d'une redevance, tout en permettant un accès direct via son site Web. Cette politique portera encore sur le contenu de l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail du BIT*, sur l'intégralité des documents de SafeWork, ainsi que sur les produits d'information de base du CIS. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet et qui sont prêts à payer pour des produits spéciaux, des CD-ROM ou des publications imprimées s'appuyant sur les bases de données du CIS pourront être produits si les ressources le permettent. Le CIS continuera d'étudier la possibilité d'améliorer l'accès des fonctionnaires du BIT et du grand public aux archives de documents originaux du CIS en conformité avec la législation sur les droits d'auteur.

4. Il est prévu que les dépenses de personnel et les dépenses non afférentes au personnel, d'un montant de 2 696 992 dollars des Etats-Unis, seront imputées sur le budget ordinaire de l'OIT. En outre, le montant des recettes extrabudgétaires est évalué à 200 000 dollars. Les ressources totales s'élèvent à 2 896 992 dollars, et les dépenses estimatives totales à 3 167 786 dollars, ce qui laisse un déficit budgétaire de 270 794 dollars à combler par des fonds à reporter de l'exercice 2004-05. Les présentes estimations sont établies sur la base du taux de change budgétaire de l'OIT pour 2006-07 (1,25 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis).

Recettes

5. Les recettes extrabudgétaires dégagées par le CIS, dont le montant est évalué à 200 000 dollars pour 2006-07, proviennent principalement de contributions d'organisations nationales et internationales, de rentrées d'argent liées aux produits d'information sur papier et sur CD-ROM, et des redevances liées à l'accès Internet aux bases de données du CIS, y compris l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail*. Le montant estimatif des recettes extrabudgétaires est à peu près équivalent à celui de 2004-05, malgré les estimations revues à la hausse pour 2004-05. Cela tient au fait que la dotation en personnel réduite prévue pour 2006-07 pourrait limiter l'aptitude du CIS à fournir aux distributeurs de produits modifiés et aux donateurs des bases de données de la même importance ou des services du même niveau qu'au cours des périodes précédentes. Si, en négociant avec des éditeurs, le CIS pouvait vendre des copies de résumés analytiques de documents au grand public, il réaliserait des revenus supplémentaires.

Dépenses

- **6.** Les dépenses estimatives totales pour 2006-07 atteignent 3 167 786 dollars. Elles comprennent 2 696 992 dollars (9/00 années de travail des services organiques, 8/00 années de travail des services généraux et 186 160 dollars de dépenses non afférentes au personnel) qui seront couverts par le programme et budget de l'OIT pour 2006-07 et 470 794 dollars qui seront financés par des recettes extrabudgétaires. Ce dernier montant comprend 354 848 dollars pour les dépenses de personnel et 115 946 dollars pour les autres dépenses. Les dépenses de personnel correspondent à 1/00 année de travail des services organiques et 1/07 année de travail des services généraux, ce qui porte le total des ressources en personnel proposées à 10/00 années de travail des services organiques et 9/07 années de travail des services généraux. La dotation proposée pour les dépenses autres que celles de personnel en 2006-07 financera entre autres la sous-traitance d'une grande partie des travaux d'élaboration des bases de données bibliographiques, en texte intégral et numérique, la réalisation de copies d'archives de documents originaux, les services informatiques, les activités de promotion, l'achat, le renouvellement et la location de l'équipement et du matériel indispensables, ainsi que l'acquisition d'ouvrages de référence et d'autres publications nécessaires, les frais d'impression et d'autres coûts liés à la fourniture de matériels dérivés des bases de données du CIS, et l'organisation de réunions des centres nationaux et centres de collaboration et de voyages visant à développer les relations avec ces centres ou à élargir le réseau.
- 7. La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver le budget des dépenses et des recettes proposé pour 2006-07 pour le compte extrabudgétaire du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail, tel qu'il est exposé en détail dans l'annexe.

Genève, le 29 septembre 2005.

Point appelant une décision: paragraphe 7.

GB294-PFA-5-1-2005-09-0058-01-Fr.doc/v.4

Annexe

Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS)

Budget des recettes et des dépenses pour la période biennale 2006-07

Table des matières

	Paragraphes
Etat récapitulatif du budget des recettes et des dépenses	1
Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail en 2006-07	2-5
Budget des recettes détaillé pour 2006-07	6-7
Budget des dépenses détaillé pour 2006-07	8-9

GB294-PFA-5-1-2005-09-0058-01-Fr.doc/v.4 3

Etat récapitulatif du budget des recettes et des dépenses

1. On trouvera ci-après les prévisions de recettes et de dépenses pour 2006-07 ainsi que les chiffres correspondants pour 2004-05.

Tableau récapitulatif des prévisions de recettes et de dépenses pour 2006-07

		2004-05		2006-07		
		Budget approuvé (en dollars EU.)*	Recettes et dépenses prévisionnelles (en dollars EU.)	Propositions de budget (en dollars EU.)**		
A.	Solde reporté de l'exercice précédent	463 187	769 778	563 855		
B.	Recettes					
	Contribution du budget ordinaire de l'OIT	2 876 282	2 568 508	2 696 992		
	Recettes extrabudgétaires					
	Contributions et versements au titre des droits d'auteur	130 000	130 000	140 000		
	Ventes de services d'informations	50 000	150 000	60 000		
	Total des recettes extrabudgétaires	180 000	280 000	200 000		
C.	Total des recettes	3 056 282	2 848 508	2 896 992		
D.	Total des fonds disponibles	3 519 469	3 618 286	3 460 847		
E.	Dépenses correspondant à la contribution de l'OIT	2 876 282	2 568 508	2 696 992		
F.	Dépenses correspondant au compte extrabudgétaire	383 296	485 923	470 794		
G.	Total des dépenses	3 259 578	3 054 431	3 167 786		
Н.	Solde à reporter sur l'exercice suivant	259 891	563 855	293 061		
* Ta	ux de change: 1 dollar EU. = 1,34 franc suisse. **	Taux de change: 1 dollar El	U. = 1,25 franc suisse.			

Etat récapitulatif des dépenses proposées pour 2006-07 par activité (comptes extrabudgétaires et contribution de l'OIT)

Activité	Années/mois de travail		Coût en dollars EU.		
	Services organiques	Services généraux		Autres dépenses	Total
Amélioration de la protection sociale dans les secte	urs formel et inform	el			
Acquisition et fourniture de connaissances ciblées	3/00	-	545 616	203 500	749 116
Partenariats, réseaux et ressources extérieures	2/10	-	515 304	56 126	571 430
Gestion et coordination	1/10	-	333 432	11 500	344 932
Amélioration de l'impact des normes	0/02	-	30 312	-	30 312
Amélioration des résultats sociaux dans certains secteurs	0/02	-	30 312	10 500	40 812
Appui à la gestion de l'information	-	7/07	828 464	-	828 464
Technologies de l'information	2/00	2/00	582 240	20 480	602 720
Propositions pour 2006-07*	10/00	9/07	2 865 680	302 106	3 167 786
Budget pour 2004-05	11/07	10/07	2 930 431	329 147	3 259 578

^{*} Y compris 9/00 années de travail des services organiques et 8/00 années de travail des services généraux, et 186 160 dollars de coûts non afférents au personnel financés par la contribution de l'OIT.

GB294-PFA-5-1-2005-09-0058-01-Fr.doc/v.4 5

Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail en 2006-07

- 2. Le Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) contribue à la réalisation de l'objectif stratégique de l'OIT consistant à accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous en fournissant les outils qui permettront aux mandants de centrer leur action et de prendre des mesures efficaces contre les conditions de travail dangereuses à l'intérieur et aux alentours du lieu de travail. Comme indiqué dans le programme et budget pour 2006-07, le réseau d'institutions nationales du CIS établi de longue date («centres nationaux» et «centres de collaboration») fournit au Programme focal sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (SafeWork) des canaux de communication par l'intermédiaire desquels les Etats Membres reçoivent une aide pour appliquer les normes de l'OIT ou établir leurs programmes nationaux; ces mêmes canaux en direction de l'OIT permettent à SafeWork d'évaluer, sur la base des informations obtenues, les résultats par rapport aux indicateurs de performance énoncés dans le programme et budget pour 2006-07.
- 3. Les centres du CIS tiennent une réunion générale par an. Les lieux des réunions n'ont pas encore été fixés. Les frais de participation à ces réunions sont supportés par les participants. Pour le CIS, les coûts seront constitués par le temps passé par le personnel à organiser les réunions et les frais de voyage du personnel du CIS lorsque la réunion aura lieu en dehors de Genève. En 2005, les centres nationaux européens ont offert spontanément de se réunir au niveau régional et ont tenu à Genève une réunion informelle mais fructueuse. Il serait bon d'organiser au moins une consultation régionale par an en 2006-07, mais cela ne sera possible que si les centres concernés sont en mesure de prendre en charge une partie des coûts.
- 4. Bien que son travail repose essentiellement sur des relations d'entreprise à entreprise et s'adresse aux spécialistes, qui s'adressent à leur tour aux travailleurs, employeurs et fonctionnaires, pour ne par perdre contact avec la réalité des lieux de travail le Centre participe, avec d'autres unités du BIT et d'autres institutions des Nations Unies, à la production d'une documentation pratique comme les fiches internationales de sécurité chimique et les adaptations nationales des manuels du BIT. Bien qu'elle ne représente qu'une petite partie du travail du CIS, cette activité permet de maintenir le lien avec d'autres secteurs de l'Organisation et contribue à leur effort d'amélioration de l'impact des normes et des résultats obtenus sur les plans social et du travail dans certains secteurs d'activité économique.
- 5. Une autre manière de mettre un plus grand nombre d'informations à la disposition des mandants consiste à élargir l'accès aux documents d'archives du CIS cités dans sa base de données. Le dispositif et l'expérience bien établis du CIS en matière de gestion des informations relatives aux auteurs, aux éditeurs, aux abonnements et aux ventes lui confèrent certes l'infrastructure nécessaire pour maintenir les relations avec les éditeurs et les bureaux de droits d'auteur, mais des travaux plus urgents ont empêché l'unité au cours de la période biennale précédente d'évaluer la faisabilité de l'établissement d'un service de fourniture de documents, comme proposé dans son programme et budget pour la période (GB.288/PFA/5/1); il est à espérer que cette évaluation pourra être faite en 2006-07.

Budget des recettes détaillé pour 2006-07

Contributions et droits d'auteur

6. Les recettes totales à ce titre sont estimées à 140 000 dollars. Leurs sources comprennent deux contributions annuelles totalisant 110 000 dollars de la Commission européenne, 20 000 dollars de redevances versées par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au

GB294-PFA-5-1-2005-09-0058-01-Fr.doc/v.4

travail pour l'accès en ligne à la base de données du CIS et à l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail* et par Croner, Inc. pour les ventes de CD-ROM incluant la base de données bibliographiques du CIS, et 10 000 dollars provenant de sources diverses.

Vente de services d'informations

- 7. Pour 2006-07, le produit de la vente de services d'informations est estimé à 60 000 dollars comme suit:
 - 24 000 dollars proviendront de la fourniture d'un accès aux archives du CIS comportant une documentation sur la sécurité et la santé au travail;
 - 20 000 dollars devraient provenir de la fourniture de copies de documents originaux à des centres nationaux;
 - 12 000 dollars sont attendus de la US National Library of Medicine pour l'inclusion de certains résumés analytiques du CIS dans la base de données TOXLINE;
 - 4 000 dollars devraient provenir de la vente directe de publications imprimées ou électroniques produites en collaboration avec des centres nationaux ou des centres de collaboration, et d'ouvrages de référence individuels (tels que SafeWork Bookshelf).

Budget des dépenses détaillé pour 2006-07

- 8. Les estimations de dépenses pour 2006-07 reposent sur les coûts et les prix prévus pour la période biennale. Comme dans le programme et budget pour 2006-07, le taux de change franc suisse/dollar a été fixé à 1,25. Le montant estimatif des dépenses qui seront financées par des recettes extrabudgétaires est fondé sur le niveau prévu des recettes et sur le niveau des fonds à reporter de 2004-05. Il sera revu à la hausse ou à la baisse en fonction du montant réel des fonds qui seront reportés de 2004-05 et des recettes qui auront été réalisées. Les dépenses extrabudgétaires consistent en des dépenses de personnel correspondant à 1/00 année de travail des services organiques et 1/07 année de travail des services généraux et en des dépenses non afférentes au personnel s'élevant à 115 946 dollars.
- 9. Le montant de 302 106 dollars proposé pour couvrir les autres dépenses couvrira les dépenses liées à la collaboration extérieure, aux travaux en sous-traitance et aux services externes pour la production et la gestion des bases de données du CIS et pour l'adaptation de la documentation aux besoins des utilisateurs, aux frais de développement et de maintenance des sites Web, aux communications, à l'équipement informatique, aux frais d'impression et de reproduction interne et aux coûts liés au renforcement du réseau des centres CIS par l'organisation de réunions et la participation à ces réunions.

GB294-PFA-5-1-2005-09-0058-01-Fr.doc/v.4